



PPMS

Attentat-intrusion

Rédacteur Y. SOUFFLET. Mise à jour du 09/11/2017

SOMMAIRE

1 - DESCRIPTION DU LP DU DETROIT	3
1.1 LES NUMEROS DE TELEPHONE POUR JOINDRE L'ETABLISSEMENT.	4
1.2 PLANS DE L'ETABLISSEMENT	5
1.2.1 VUE AERIENNE DES ACCES A L'ETABLISSEMENT.	5
1.2.2 PLAN DE MASSE AVEC CARROYAGE.....	6
1.2.3 PLAN DES NIVEAUX.....	7
2 – LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR	8
2.1 FRÉQUENCE.....	8
2.2 NUMERO D'URGENCE.....	8
NUMERO D'APPEL DE LA PREFECTURE : PREFET FABIEN SUDRY.....	8
2.2 .2 NUMERO D'URGENCE DU RECTORAT :	9
3 DECLENCHER L'ALARME	9
4. ALERTER	10
4.1 QUEL NUMERO APPELER?	10
4.2 QUI DONNE L'ALERTE AUX FORCES DE L'ORDRE ?	10
4.2.1 FICHE MEMO A UTILISER LORS DE L'APPEL DES SECOURS «INTRUSION ARMEE OU ATTAQUE TERRORISTE»	11
4.2.2 FICHE MEMO A UTILISER LORS DE L'APPEL DES SECOURS « ALERTE A LA BOMBE »	12
5. REAGIR EN CAS D'ATTAQUE ARMEE A L'INTERIEUR DU LYCEE	13
5.1 CHOIX N°1 : MAINTENIR A L'ABRI, SE CACHER, SE BARRICADER . ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
5.2 CHOIX N°2 : L'EVACUATION..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
5.3 FAIRE UN ETAT DE LA SITUATION	16
6 .REAGIR EN CAS D'ATTAQUE A L'EXTERIEUR ET A PROXIMITE DU LYCEE.....	17
7. REAGIR EN CAS D'ALERTE A LA BOMBE OU DE DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT	18
8. LEVER L'ALERTE	19
9. MESURES PREPARATOIRE.....	20
9.1 INFORMATION DES PERSONNELS	20
9.2 INFORMATION DES ELEVES	20
9.3 COMMUNICATION PAR L'AFFICHAGE.....	20

9.4 INFORMATION DES FAMILLES	20
10. FICHES REFLEXES	21
ANNEXE 1.2 ATTENTAT – INTRUSION (PHASE EVACUATION)	22

Documents de référence :

Bulletin officiel n° 15 du 13-04-2017 Mettre à jour le PPMS attentat-intrusion

http://cache.media.education.gouv.fr/file/15/70/3/ensel450_annexe1_751703.pdf

FAIRE FACE ENSEMBLE - VIGILANCE, PRÉVENTION ET PROTECTION FACE À LA MENACE TERRORISTE

Edition décembre 2016^E

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/risques/pdf/brochure_vigipirate_gp-bd_0.pdf

Alarme attentat http://cache.media.education.gouv.fr/file/15/70/7/ensel450_annexe3_751707.pdf

Ce document est confidentiel, il prépare les actions à mener en cas de situation « attentat- intrusion ». Il est à destination de la direction du LP du Détroit et des autorités. Il contient des informations sensibles liées à la sécurité de l'établissement. Une version tout public est diffusée sur l'ENT

1 - DESCRIPTION DU LYCEE DU DETROIT - CALAIS

Le lycée se situe au 200 rue Guillaume Apollinaire 62100 Calais.

M. LASALLE André est le proviseur.

L'établissement accueille les élèves de CAP et de BAC Professionnel de la seconde à la terminale ainsi que les apprentis du CFA Municipal. Il est accessible tout handicap.

L'entrée principale se situe au 200 rue Guillaume Apollinaire à Calais. L'accès piétons se fait par une grille puis par un sas, les identités sont systématiquement contrôlées.

Les personnels accèdent par le portail « personnel » situé le long du terrain de football jouxtant la salle Nouvelle France.

Les fournisseurs accèdent au lycée par le portail « livraison » situé à l'arrière du lycée. Le déchargement s'effectue sur le quai prévu à cet effet. Un agent est obligatoirement présent.

Les clients « extérieurs » du restaurant d'application accèdent au parking du restaurant par le portail « restaurant ». Ce dernier est ouvert aux heures de fonctionnement des restaurants. L'accueil est assuré par les élèves.

1.1 LES NUMEROS DE TELEPHONE POUR JOINDRE L'ETABLISSEMENT.

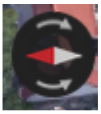
Identité	Fonction	N° de téléphone fixe	N° de téléphone portable
STANDARD TELEPHONIQUE		03.21.96.43.83	06.79.30.60.13
NUMERO ALERTE EVENEMENT (ligne dédiée)			
M. LASALLE	Proviseur	03.21.96.24.26	06.86.08.32.80
MME CAUCHET	Proviseur-adjoint	03.21.96.44.21	06.17.09.00.63
M. SOUFFLET	Adjoint-gestionnaire	03.21.96.47.59	06.16.68.76.71
Portable d'astreinte.			06.79.30.60.13
Effectifs des élèves			
Effectifs globaux		738	
Effectifs par classe		10 à 33	
Effectifs par année de naissance		1995 : 1 / 1996 : 2 / 1997 : 11 / 1998 : 32 / 1999 : 89 / 2000 : 208 / 2001 : 215 / 2002 : 171 / 2003 : 6	
dont élèves en situation de handicap		4	

Effectifs des personnels	
Effectifs globaux	131
Personnels de direction	8
Personnels enseignants	79
Personnels administratifs et techniques (État et collectivités locales)	41
Personnels de santé	3

1.2 PLANS DE L'ETABLISSEMENT

Le classeur bleu format A3 comprend l'intégralité des plans de l'établissement.

1.2.1 VUE AERIENNE DES ACCES A L'ETABLISSEMENT.



1.2.2 PLAN DE MASSE AVEC CARROYAGE.



1.2.3 PLAN DES NIVEAUX

2 – LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR

2.1 FRÉQUENCE

RADIO	FREQUENCE
FRÉQUENCE France Bleu	106.2.Mhz
FRÉQUENCE France Info	105.6.Mhz
FRÉQUENCE France Inter	104.7.Mhz

2.2 NUMERO D'URGENCE

NUMERO D'APPEL DE LA PREFECTURE : PREFET FABIEN SUDRY

N° de la préfecture : **03 21 21 20 00**

SECTION SURETE (DEFENSE CHEFFE DE SECTION HABILITATIONS SURETE PORTUAIRE PIV VIGIPIRATE) Sophie BEAUSSART 03 21 21 22 67

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Centre Européen des Affaires (C.E.A)
5, avenue du Maréchal Leclerc — B.P. 70007
62 001 ARRAS CEDEX
TEL : 03 21 60 72 00 — TELECOPIE : 03 21 71 26 00

L'Etat dans le Pas-de-Calais
Annuaire 2016

DIRECTION		
DIRECTEUR DEPARTEMENTAL	CD François ANGELINI	03 21 60 72 00
DIRECTEUR ADJOINT	CD Jean OLLIER	03 21 60 72 00
CHEF ÉTAT-MAJOR	CP Frédéric DERVIN	03 21 60 72 71
SECRETARIAT PARTICULIER (DIRECTION)		
SECRETAIRES	SA Martine DUCHESNE	03 21 60 72 73
	AAP Patricia LORENSKI	03 21 60 72 74
CENTRE D'INFORMATION ET DE COMMANDEMENT		
CHEF C.I.C	CNE Thomas GRIERE	03 21 60 72 32
CHEF C.I.C ADJOINT	MAJ Rulp André DELRUE	03 21 60 72 16
	MAJ Ex Isabelle DEZ	03 21 60 72 15
ÉTAT-MAJOR		
CHEF ÉTAT-MAJOR ADJOINT	CDT EF Jean-Pierre CANTRAINE	03 21 60 72 76

Numéro d'appel du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie (17 à privilégier en toutes circonstances) : **03 21 19 13 17**

Numéro d'appel de la mairie : **03 21 46 62 00**

2.2 .2 NUMERO D'URGENCE DU RECTORAT :

Numéro d'appel de la cellule de crise académique : **06.25.04.46.15**

Numéro d'appel de la cellule de crise départementale :

Numéro d'appel de la DSDEN : 03 21 23 31 31

Numéro d'appel de l'IEN :

- Adresse Twitter de l'académie : <https://twitter.com/ac-lille?lang=fr>
- Site de l'académie : <http://www1.ac-lille.fr/>
- Site de la DSDEN : <http://www1.ac-lille.fr/pid33805/accueil.html>

3 DECLENCHER L'ALARME

Situations d'alerte	Alarme déclenchée	Personne(s) responsable(s) du déclenchement
Attentat ou attaque se déroulant au sein de l'établissement	Son 1 « Alerte intrusion »	Agent de loge
Attentat se déroulant à l'extérieur et à proximité de l'établissement	Son 1 « alerte intrusion »	Proviseur – Proviseur-adjoint Adjoint Gestionnaire – Agent de loge
Alerte à la bombe	Son 2 « évacuation alerte incendie »	Proviseur – Proviseur-adjoint – Adjoint Gestionnaire

Ces moyens d'alerte doivent être connus de tous et testés régulièrement à l'occasion de mises en situation et d'exercices.

Le déclenchement se fait à partir du boîtier situé dans le bureau du proviseur.

- Son n° 1 : PPMS risques majeurs (confinement)
- Son n° 2 : levée de l'alerte risque majeur
- Son n° 3 : Alerte intrusion (mise à l'abri)
- Son n° 4 : Fin de procédure



4. ALERTER

4.1 QUEL NUMERO APPELER ?

-

D'abord: **17** ou **112**

-

Ensuite, n° d'urgence du rectorat **06.25.04.46.15**

4.2 QUI DONNE L'ALERTE AUX FORCES DE L'ORDRE ?

Origine du danger	Hierarchie des personnes désignées pour donner l'alerte
En cas d'attentat ou d'attaque au sein du lycée	Proviseur – Proviseur-adjoint – Adjoint Gestionnaire
En cas de sac abandonné ou d'objet suspect	Proviseur – Proviseur-adjoint – Adjoint Gestionnaire
En cas de comportement suspect	Proviseur – Proviseur-adjoint – Adjoint Gestionnaire

4.2.1 FICHE MEMO A UTILISER LORS DE L'APPEL DES SECOURS
«INTRUSION ARMEE OU ATTAQUE TERRORISTE»



➤ *Signalement pré-renseigné*

ICI Le lycée du Détroit, je suis M. _____ j'exerce la fonction de _____
vous pouvez me rappeler au 03.21.96.40.71

- ✓ **Une intrusion armée a lieu dans notre établissement**
- ✓ **Une attaque terroriste a lieu dans notre établissement**

Relater les informations sur l'événement :

- Où ?
 - Localisation ;
- Quoi ?
 - Nature de l'attaque : explosion, fusillade, prise d'otages
 - type d'armes (armes à feu, armes blanches, grenades, etc.),
 - estimation du nombre de victimes _____
- Qui ?
 - Estimation du nombre d'assaillants,
 - description (sexe, vêtements, physionomie, signes distinctifs...),
 - attitude (assaillants calmes, déterminés).

Le point d'accueil des secours se fait par le portail principal un personnel attendra les secours.

NE PAS RACCROCHER AVANT QUE LES SERVICES DE SECOURS NE VOUS Y INVITENT



Signalement pré-renseigné

Ici Le Lycée du Détroit, je suis M_____ j'exerce la fonction de _____
vous pouvez me rappeler au 03.21.96.40.71

Aujourd'hui à ___h___ nous avons reçu

- ✓ un appel
- ✓ un courrier

nous informant qu'un engin explosif avait été déposé dans notre établissement, nous avons procédé à l'évacuation générale des bâtiments et le point de rassemblement se situe dans la cour de l'établissement.

Le point d'accueil des secours se fait par le portail principal un personnel avec un gilet fluo orange attendra les secours.

Concernant l'alerte les renseignements suivants ont été collecté (reprendre le fiche de réception d'appel ou le courrier).

NE PAS RACCROCHER AVANT QUE LES SERVICES DE SECOURS NE VOUS Y INVITENT

I – DECLENCHEMENT DE L'ALERTE :

- AVERTISSEMENT DU DECLENCHEMENT DE L'ALERTE PAR UNE SONORE SPECIFIQUE (DIFFERENTE DE LA SONNERIE INTERCLASSE OU DE LA SONNERIE D'EVACUATION EN CAS D'INCENDIE)
- REGROUPEMENT DE LA CELLULE DE CRISE (PROVISEUR, PROVISEUR ADJOINT, GESTIONNAIRE, SECRETARIAT DE DIRECTION) DANS LE BUREAU DU PROVISEUR
- LES ENSEIGNANTS D'EPS SONT AVERTIS PAR TELEPHONE
- APRES AVERTISSEMENT, EVACUATION OU MISE A L'ABRI SELON LES MODALITES SUIVANTES.

II – EVACUATION

A – Qui évacue ?

- LES ASSISTANTS D'EDUCATION, LES CPE ET LES ELEVES SE TROUVANT DANS LE HALL
- LE CDI
- LES PERSONNELS ET LES ELEVES SE TROUVANT DANS L'ESPACE FUMEUR
- LES DDFTP, LES POLES « STAGE » ET LES PERSONNES SE TROUVANT EN A001
- LES PERSONNELS, ELEVES ET CLIENTS SE TROUVANT AU GASTRONOME ET EN BRASSERIE CAFE
- LES PERSONNELS ET ELEVES SE TROUVANT DANS L'ATELIER DE MAINTENANCE

B – modalités de l'évacuation :

- EVACUATION PAR L'ENTREE PRINCIPALE, LA COUR OU LE PARKING RESTAURANT (EN FONCTION DE LA PROVENANCE DE L'ATTAQUE)
- EN CAS D'EVACUATION PAR LA COUR, OUVERTURE DE LA GRILLE SITUEE EN FOND DE COUR PUIS OUVERTURE DE LA GRILLE DU PARKING AVEC LE PASSE GENERAL
- DISPERSION DANS LES RUES APRES EVACUATION SOUS CONTROLE DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT ET ATTENTE DES CONSIGNES DES FORCES D'INTERVENTION.

III – MISE A L'ABRI :

A – qui se met à l'abri ?

- L'ENSEMBLE DES PERSONNELS ET ELEVES AUTRES QUE CEUX SUSMENTIONNES AU POINT (II) SE METTENT A L'ABRI Y COMPRIS LES PERSONNELS SE TROUVANT EN SALLE DES PROFESSEURS.

B – modalités de la mise à l'abri :

- REJOINDRE LA SALLE LA PLUS PROCHE, VERROUILLER PORTES ET FENETRES
- MASQUER LES FENETRES DES PORTES, FERMER LES RIDEAUX OU STORES DES FENETRES LE CAS ECHEANT
- ETEINDRE LES LUMIERES
- OBSTRUER LES PORTES AVEC LES TABLES ET AUTRES MOBILIERES
- S'ASSOIR SUR LE SOL OU S'ALLONGER
- FAIRE METTRE EN SILENCIEUX LES TELEPHONES PORTABLES
- NE PAS FAIRE DE BRUIT
- ATTENDRE LES CONSIGNES DES FORCES D'INTERVENTION POUR EVACUER

IV – CONSIGNES SPECIFIQUES EN CAS D'INTRUSION LORS DES PAUSES (MERIDIENNES OU RECREATIONS) :

A – Evacuation du hall :

- LES ASSISTANTS D'EDUCATION ET LES CPE : POUSSENT LES ELEVES VERS LA COUR OU L'ENTREE PRINCIPALE (SELON LA PROVENANCE DE L'INTRUSION)
- EVACUATION PAR L'ENTREE PRINCIPALE, LA COUR OU LE PARKING RESTAURANT (EN FONCTION DE LA PROVENANCE DE L'ATTAQUE)
- EN CAS D'EVACUATION PAR LA COUR, OUVERTURE DE LA GRILLE SITUEE EN FOND DE COUR PUIS OUVERTURE DE LA GRILLE DU PARKING AVEC LE PASSE GENERAL
- DISPERSION DANS LES RUES APRES EVACUATION SOUS CONTROLE DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT ET ATTENTE DES CONSIGNES DES FORCES D'INTERVENTION.

B – Personnels et élèves se trouvant dans les étages lors du déclenchement de l'alerte :

- SE METTRE A L'ABRI CONFORMEMENT AUX CONSIGNES DU POINT (III-B)

C – Evacuation du réfectoire :

- LES PERSONNELS DE RESTAURATION ET AE SITUES AU REFECTOIRE PROCEDENT A L'EVACUATION DU REFECTOIRE EN AIDANT NOTAMMENT LES ELEVES A MANŒVRER LES « CREMONES POMPIERS ».
- LE CHEF DE CUISINE ET/OU SON SECOND DECLENCHE L'OUVERTURE AUTOMATIQUE DU PORTAIL LIVRAISON.
- DISPERSION DANS LES RUES APRES EVACUATION SOUS CONTROLE DU PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT ET ATTENTE DES CONSIGNES DES FORCES D'INTERVENTION

6 .REAGIR EN CAS D'ATTAQUE A L'EXTERIEUR ET A PROXIMITE DU LYCEE

Si l'établissement est alerté d'une action terroriste se déroulant à proximité ou s'il est inclus dans un périmètre de sécurité, il faut à priori isoler le site de l'école ou de l'établissement scolaire de son environnement et différer toute sortie.

Selon les directives reçues, il convient :

- ▶ Diffusion du son n°3 et message.
- ▶ Fermer les accès à l'établissement.
- ▶ Mettre le SSI en veille restreinte. (empêcher un déclenchement malveillant de l'alarme)
- ▶ Faire couper la sonnerie de fin de cours
- ▶ de fermer toutes les entrées et de continuer les activités en cours, sans exposition vis-à-vis de l'extérieur;
- ▶ de regrouper les élèves à l'intérieur de lieux prédéfinis (lieux de confinement) ;
- ▶ de se conformer aux instructions, en cas d'évacuation des lieux ordonnée par la préfecture;
- dans tous les cas, de faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux.

7. REAGIR EN CAS D'ALERTE A LA BOMBE OU DE DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT

Vu les circonstances, tout appel téléphonique ou courrier présentant ce type de menace doit être traité avec sérieux et célérité.

Une fiche de prise en compte de l'information est en place à l'accueil.

Une fois avertie, la Direction active la cellule de crise, elle doit considérer et peser toutes les informations reçues ; puis prendre une décision aussi rationnelle et éclairée que possible à partir de son évaluation du risque.

- **L'évacuation.**
 - ✓ Contacter les services d'urgence à l'aide de la fiche appel des secours (annexe2.2)
 - ✓ Constituer un groupe Ressource (équipe d'intervention en cas de crise et autres membres du personnel).
 - ✓ **le point de rassemblement est la zone de rassemblement en cas d'alerte incendie située dans la cour.Un repli est envisageable dans la salle Nouvelle France Utiliser le groupe Ressource pour encadrer le mouvement et procéder au recensement (prendre le kit recensement évacuation à l'accueil).**
 - ✓ **Diffusion du son « alerte incendie »,**
 - ✓ Organiser rapidement l'accueil des secours
 - ✓ Faire couper la sonnerie de fin de cours et faire mettre en veille restreinte le SSI
 - ✓ Contacter les autorités académiques 06.25.04.46.15

8. LEVER L'ALERTE

Diffusion du son N°4 + message de consignes au micro

9. MESURES PREPARATOIRE

9.1 INFORMATION DES PERSONNELS

A chaque nouvelle année scolaire lors de la réunion de pré-rentree une information sécurité est dispensée à toutes les catégories de personnels.

- Information sur les différentes phases du PPMS (Risques majeurs et Attentat Intrusion).
- Explication sur les différents affichages dans les salles de classes
- Diffusion des différents sons et des postures à adopter.
- Projection de la vidéo.

9.2 INFORMATION DES ELEVES

Le professeur principal informe les élèves

9.3 COMMUNICATION PAR L’AFFICHAGE

Affichage dans tous les salles de classes des annexes 1.1 ; 1.2

9.4 INFORMATION DES FAMILLES

Diffusion par le canal de l’ENT.



Annexe 1.1 ATTENTAT – INTRUSION (phase protection)

Vous êtes témoin ou venez d'être alerté d'une intrusion armée ou une attaque terroriste, dans la mesure où vous ne pouvez pas vous échapper en totale sécurité avec vos élèves,

enfermez-vous, barricadez-vous, cachez-vous.

EN CAS D'INTRUSION (SIGNAL SONORE SPECIFIQUE)

- REJOINDRE LA SALLE LA PLUS PROCHE, VERROUILLER PORTES ET FENETRES
- MASQUER LES FENETRES DES PORTES, FERMER LES RIDEAUX OU STORES DES FENETRES LE CAS ECHEANT
- FERMER LES GRILLES METALLIQUES DE L'ATELIER DE MAINTENANCE
- OBSTRUER LES PORTES AVEC LES TABLES ET AUTRES MOBILIERS
- S'ASSOIR SUR LE SOL OU S'ALLONGER
- METTRE LES PORTABLES EN SILENCIEUX
- NE PAS FAIRE DE BRUIT
- ATTENDRE LES CONSIGNES DES FORCES D'INTERVENTION POUR EVACUER



DEMEUREZ CALME ET ATTENTIF

Vous allez recevoir des informations complémentaires sur la localisation et la marche à suivre

L'événement se situe salle au niveau _____ de _____ à _____ (voir plan au dos ex : Niv 1 –F4-F5).

Le point de rassemblement se situe _____.



ATTENDEZ L'ORDRE D'EVACUER

Vous évacuerez dans le plus grand calme de l'établissement en passant par

Sans directive particulière, vous emprunterez le circuit le plus approprié et le moins dangereux.

Signalez la localisation des victimes éventuelles.

Restez avec votre classe un contrôle des effectifs aura lieu au point de rassemblement

Contrôle des effectifs.

Salle de provenance.	Classe (1I3, bts tou1,...)	Effectif avant évacuation	Effectif au P.R

GARDER LE RESEAU TELEPHONIQUE LIBRE

- Faire évacuer calmement (se déchausser) laisser les affaires sur place ;
- Ne vous exposez pas
- Si vous rencontrez un cas d'attaque directe et immédiate, « fuyez le plus rapidement possible, loin du danger » ;



Conservez cette feuille avec-vous jusqu'au recensement au point de rassemblement.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr



Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste



Fiche réflexe alerte à la bombe



Nous subissons actuellement une alerte à la bombe.

Vu les circonstances, ce type de menace doit être traité avec sérieux et célérité.

Demeurez calme et attentif

- ✓ Demandez à vos élèves de prendre toutes leurs affaires (cela aidera lors de la recherche du colis suspect)
- ✓ Personne ne doit utiliser son téléphone portable (risque de déclenchement de la bombe)
- ✓ Avant de quitter la classe, vérifiez s'il n'y a rien de suspect et affichez sur la porte d'entrée un signe distinctif (ex : écrire à la craie sur la porte « vide ») et fermez la porte, **ne la verrouillez pas**
- ✓ N'utilisez pas les ascenseurs.
- ✓ Ne pas courir et éviter de faire des "commentaires" qui pourraient accroître la panique
- ✓ Ne jamais revenir en arrière après être sorti, car cela gêne les manoeuvres d'évacuation
- ✓ Pendant l'évacuation, ne pas ramasser de paquets, de sacs ou d'objets qui se trouvent sur le chemin
- ✓ Au point de rassemblement, Restez avec votre classe

Le Point de Rassemblement en cas d'alerte à la bombe est le point de rassemblement en cas d'incendie

Contrôle des effectifs.

Salle de provenance.	Classe	Effectif avant évacuation	Effectif au Point Rassemblement

✓ Conservez cette feuille avec-vous jusqu'au recensement au point de rassemblement.

LES NIVEAUX VIGIPIRATE



VIGILANCE

Posture permanente de sécurité

Protection quotidienne contre une menace terroriste constante

Mesures permanentes

Concerne l'ensemble du territoire et des secteurs d'activité

Durée illimitée

Renforcement de la vigilance

Augmentation ponctuelle de la menace terroriste ou des vulnérabilités

Mesures temporaires plus contraignantes

Concerne une zone géographique ou un secteur d'activité

Durée limitée



ALERTE ATTENTAT

Protection maximale

Menace imminente d'un acte terroriste

Mesures exceptionnelles

Peut concerner une zone géographique ou l'ensemble du territoire

Durée très limitée



